

# Conseil des commissaires

## Session du 13 décembre 2005

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHICOUTIMI  
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 décembre 2005, à 19 h 30, sous la présidence de M<sup>me</sup> Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session  
et constatation des  
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M<sup>me</sup> Liz S.-Gagné :

*Les commissaires :*

M <sup>mes</sup>	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Évens Clauveau
	Hélène De Champlain		Omer Deschesnes
	Sonia Desgagné		Magella Desmeules
	Diane Durand		Michel Girard
	Ruth Gagnon		Charles Lavoie
	Diane Gauthier		Antonin Simard
	Madeleine Jean		Bernard Villeneuve
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

*Commissaires parents :*

M. Christian Fillion                      M. Jean-Marc Girard

*Sont également  
présents-tes :*

M<sup>mes</sup> Christine Tremblay, directrice générale adjointe  
Marie-Andrée Dufour, secrétaire générale  
MM. Claude Dauphinais, directeur général  
Yvon Pelletier, directeur général adjoint  
Michel Cloutier, secrétaire général sortant

**CC-2005-398**  
*Ordre du jour*

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

**ADOPTÉE**

**CC-2005-399**  
*Procès-verbal du 22  
novembre 2005*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** le procès-verbal de la session ordinaire du  
Conseil des commissaires, tenue le 22 novembre 2005, tel que rédigé.

**ADOPTÉE**

**CC-2005-400**  
*Courrier reçu du 25  
novembre au 1<sup>er</sup>  
décembre 2005*

Chaque membre du Conseil a reçu, pour information, une liste  
identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du  
25 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2005.

Sous la rubrique «*Parole au public*», madame Aline Beaudoin, présidente du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay, accompagnée de quelques enseignants et enseignantes, tient d'abord à souhaiter bonne retraite à monsieur Michel Cloutier, secrétaire général, ainsi que des vœux de Joyeux Noël et Bonne Année à tous les membres du Conseil des commissaires.

Tel qu'entendu lors du dernier Conseil des commissaires, Madame la Présidente, Liz S.-Gagné, donne verbalement et par écrit les réponses aux questions sur les négociations posées par les représentants du Syndicat de l'Enseignement du Saguenay. En conclusion, elle réitère le souhait des membres du Conseil à l'effet que cette négociation se termine rapidement à la satisfaction des parties.

---

Par la suite, madame France Thibeault, accompagnée de nombreux parents des élèves de l'école Saint-Louis, présente différents projets réalisés à l'école dont : École Verte Brantland, Vers le Pacifique, participation avec différents groupes communautaires, initiation des élèves à la démocratie...

Différents parents font part de leur sentiment d'appartenance à l'école Saint-Louis et expliquent aux membres du Conseil pourquoi leur école ne doit pas fermer. En guise d'appui, madame Danielle Laprise, parent, dépose une pétition de 831 noms de citoyens de Ville de Saguenay et madame Lison Truchon du conseil d'établissement dépose une proposition à l'effet «*de repenser la décision de révoquer l'acte d'établissement de toute école, pour l'année 2006-2007*».

Des représentants des élèves font part de leur attachement à leur école et déposent un dépliant expliquant les différentes activités réalisées à l'école ainsi que 158 boules de Noël où apparaissent des messages des élèves expliquant pourquoi ils aiment leur école.

Monsieur Stéphane Déry, parent, énumère aux membres du Conseil différentes questions touchant : la représentation au sein du comité de vocation des écoles, la possibilité de révision des bassins d'alimentation, la possibilité de fermeture d'une école dans le secteur de la Baie, la visite des établissements et la représentation territoriale.

Madame la Présidente dit prendre bonne note, au nom des membres du Conseil, des commentaires des représentants des parents de l'école Saint-Louis et mentionne que la baisse démographique que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay vit amène à prendre parfois des décisions qui ne sont pas faciles. Un document de consultation a été produit par le comité vocation des écoles et accepté par les membres du Conseil ; ce document a été transmis à tous nos partenaires et, à la suite de ces consultations, les commissaires auront à se prononcer sur le dossier au début de l'année 2006. Elle rappelle qu'une démarche de consultation a lieu du 9 novembre 2005 au 10 janvier 2006 suivie d'audiences publiques le 11 janvier.

---

En terminant, madame Danielle Tremblay, parent d'un élève de l'école André-Gagnon interroge les membres du Conseil sur le fait que son enfant ne peut bénéficier gratuitement du transport scolaire du midi, ce qui pour elle devrait être, du fait que son enfant a été déplacé de son école d'origine pour recevoir des services pédagogiques particuliers.

À cette demande, Madame La Présidente réfère le parent à la direction des services éducatifs jeunes.

**CC-2005-402**

*Nomination  
représentant(e) /  
Conseil  
d'administration /  
Agence de la Santé et  
des Services Sociaux*

**ATTENDU** la demande formulée par le Ministre de la santé et des services sociaux en date du 25 novembre 2005;

**ATTENDU** la quatrième orientation de la Planification stratégique 2004-2007;

**ATTENDU** le premier axe d'intervention qui a comme objectif « de connaître et de se faire connaître auprès des différents partenaires publics, parapublics et privés (dossiers socio-économiques) afin d'accroître la visibilité de la Commission scolaire »;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Jacqueline Asselin  
et résolu :**

**DE PROPOSER** M<sup>me</sup> Diane Durand, M<sup>me</sup> Diane Gauthier, M<sup>me</sup> Hélène De Champlain, M<sup>me</sup> Sylvie Belzile, M. Rino Beaulieu, M. Omer Deschesnes, M. Antonin Simard pour siéger, éventuellement, sur le conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-403**

*Nomination responsable  
/ Application de la Loi  
sur le tabac*

**ATTENDU** que jusqu'à la date de son départ à la retraite M. Michel Cloutier, secrétaire général, agit comme responsable de l'application de la Loi sur le tabac au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de désigner un remplaçant pour exercer la fonction de responsable à compter du 16 janvier 2006;

**Il est proposé par M. Magella Desmeules  
et résolu :**

**DE DÉSIGNER** Madame Marie-Andrée Dufour comme responsable de l'application de la Loi sur le tabac au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-404**

*Nomination responsable  
/ Application de la Loi  
sur l'accès à  
l'information et sur la  
protection des  
renseignements  
personnels*

**ATTENDU** que jusqu'à la date de son départ à la retraite M. Michel Cloutier, secrétaire général, exerce comme le prévoit l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels, les fonctions conférées par ladite loi, soit celles du responsable de l'application de la loi au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de désigner un nouveau responsable à compter du 16 janvier 2006;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve  
et résolu :**

**DE DÉSIGNER** Madame Marie-Andrée Dufour comme responsable de l'application de la Loi sur l'accès aux documents et sur la protection des renseignements personnels au sein de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, à compter du 16 janvier 2006.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-405**  
*Ouverture du huis-clos*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Blackburn  
et résolu :**

**DE SUSPENDRE** la présente session de façon à tenir un huis-clos pour permettre aux membres du Conseil des commissaires de prendre connaissance d'un dossier relatif à la résiliation du contrat d'engagement d'un employé et de délibérer.

ADOPTÉE

---

**CC-2005-406**  
*Levée du huis-clos*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Perron  
et résolu :**

**DE REVENIR** en session ordinaire du Conseil.

ADOPTÉE

---

**CC-2005-407**  
*Résiliation / Contrat  
d'engagement*

**ATTENDU** que l'enseignante concernée a délibérément modifié son horaire d'enseignement le 31 octobre dernier, et ce, sans autorisation et malgré les avis très clairs qui lui ont été signifiés antérieurement à cet effet;

**ATTENDU** que l'incident de ce 31 octobre 2005 constitue un acte délibéré vu comme un événement culminant;

**ATTENDU** que cet événement suit de près une mise au point transmise formellement à madame le 19 octobre 2005 et l'enjoignant de modifier ses attitudes et ses comportements;

**ATTENDU** les avis verbaux qui lui ont été transmis depuis janvier 2004;

**ATTENDU** la gradation des mesures de sanction qui a été appliquée dans le cadre de la gestion du dossier personnel de madame depuis août 2003 et qui se traduit ainsi :

- avertissement écrit pour insubordination relativement à une absence non autorisée et sans avis clair, avertissement transmis le 23 août 2004;
- suspension sans solde de cinq jours pour négligence à remplir ses devoirs, insubordination, inconduite et refus de collaborer suite à un événement de harcèlement, et ce, du 7 au 13 septembre 2004;
- avertissement écrit pour inconduite et insubordination relativement à une absence non motivée à une rencontre dûment convoquée, avertissement transmis le 27 octobre 2004;
- réprimande écrite pour insubordination, inconduite et négligence à remplir ses devoirs relativement à une absence non autorisée le 8 octobre et pour s'être absentée sans avis clair le 4 du même mois, réprimande transmise le 18 novembre 2004;
- suspension sans solde pour insubordination, inconduite et négligence à remplir ses devoirs relativement à un refus prémédité de remettre les résultats d'évaluation d'un groupe d'étudiants, et ce, du 3 février au 30 juin 2005.

Les faits sont présentés ici à titre indicatif, sont non limitatifs, et ce, sans préjudice;

**ATTENDU** la gravité des gestes et les impacts négatifs que provoquent les comportements de madame dans le milieu de travail et

sur la clientèle;

**ATTENDU** que suite aux événements du 31 octobre 2005 madame n'a démontré aucun remord, ne reconnaît aucune faute et ne manifeste aucune volonté de s'amender et que conséquemment, il est évident que les différents avis et mesures disciplinaires n'ont produit aucun effet sur les comportements de l'employée;

**ATTENDU** que pour l'employeur le lien de confiance avec cette employée est définitivement rompu;

**ATTENDU** le respect des dispositions de la convention collective dans la gestion du dossier personnel de madame, notamment en matière de renvoi pour inconduite, insubordination et négligence à remplir ses devoirs;

**ATTENDU** la recommandation du directeur du service des ressources humaines à l'effet de procéder à ce congédiement;

**ATTENDU** la recommandation du comité de service des ressources humaines;

**ATTENDU** les représentations faites par le Syndicat de l'enseignement du Saguenay au nom de madame Lussier avant les délibérations du Conseil;

**ATTENDU** que le Conseil des commissaires a procédé à de mûres délibérations;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à la résiliation du contrat d'engagement de madame Ghislaine Lussier, enseignante en formation professionnelle, et ce, à compter d'aujourd'hui ;

**DE CONFIER** la responsabilité à M. Pierre Imbeault, directeur du service des ressources humaines, d'aviser l'enseignante concernée de cette décision, et ce, dans la forme et les délais prévus et d'appliquer conséquemment, l'ensemble des procédures qui s'imposent.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-408**  
*Choix des limites/SST*

**COMPTE TENU** du calcul des primes d'assurance et des coûts d'assurance pour l'année civile 2006, payables à la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST);

**COMPTE TENU** de l'avis obtenu de nos experts qui situent à 7 fois le salaire maximum annuel assurable l'option la plus favorable pour la prochaine année;

**COMPTE TENU** de la recommandation favorable du comité du Service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie  
et résolu :**

**D'ÉTABLIR** la limite par lésion à 7 fois le salaire maximum annuel assurable et ce, jusqu'à ce que le Conseil des commissaires en décide autrement;

**DE CONFIER** à M. Pierre Imbeault, directeur du Service des

ressources humaines, le mandat de signer le formulaire d'attestation du choix de limite par lésion pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, et ce, dans le cadre de ses responsabilités.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-409**

Engagement /  
Enseignant régulier /  
Temps plein

**ATTENDU** les besoins exprimés par les écoles et les centres;

**ATTENDU** l'application des règles de la convention collective des enseignantes et enseignants;

**ATTENDU** la libération de ces postes par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**ATTENDU** l'application des règles relatives au transfert de droits de plusieurs enseignantes et enseignants référés par le bureau de placement du ministère de l'Éducation;

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve  
et résolu :**

**QUE** la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à l'engagement temps plein régulier des enseignantes suivantes :

<i>NOM</i>	<i>CHAMP</i>	<i>ÉCOLE</i>
SECONDAIRE		
Bouchard, Suzie <i>(Du 14 novembre 2005 au 28 juin 2006)</i>	13 Mathématiques	Charles-Gravel
Briand, Annie <i>(Du 1er juillet 2005 au 28 juin 2006)</i>	01 Adaptation scolaire	Charles-Gravel

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-410**

Engagements /  
Personnel professionnel

**ATTENDU** la création d'un poste d'agent d'information lors de la séance du conseil du 25 octobre 2005;

**ATTENDU** l'ouverture du concours # 11-2005-15 en vue de procéder à l'appel de candidatures pour ce poste et ainsi procéder à son comblement dans les meilleurs délais;

**ATTENDU** que le processus de sélection a été réalisé en respect des règles prévues à la politique de dotation du personnel, du programme d'accès à l'égalité en emploi et de la convention collective des professionnelles et professionnels de l'éducation du Saguenay;

**ATTENDU** que dans le cadre de ce processus, le comité de sélection a eu recours à des modes d'évaluation des compétences de tous les candidats qui répondaient aux qualifications minimales requises, et ce, autant lors de l'entrevue que par le recours à une firme d'experts externes;

**ATTENDU** les résultats concluants de cette démarche d'évaluation et de sélection des candidats;

**ATTENDU** la recommandation unanime du comité de sélection;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Perron  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'embauche de madame Hélène Aubin au poste d'agente d'information et de procéder à son entrée en fonction dans les meilleurs délais.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-411**

*Terrain / Boulevard  
Ste-Geneviève*

**ATTENDU** la demande de M. Daniel Caouette dans sa lettre du 12 juin 1997;

**ATTENDU** la décision prise par la Commission scolaire Valin par sa résolution CC-97-107, à l'effet de céder pour la somme de 1 00 \$, un terrain situé entre le 834 et le 850 boulevard Ste-Geneviève à Chicoutimi;

**ATTENDU** la lettre de M. Yvon Gagnon, directeur du service des ressources matérielles, datée du 7 juillet 1997, autorisant les travaux selon la proposition no 1 de M. Caouette;

**ATTENDU** que la cession de ce terrain n'a pas été conclue, à ce jour;

**ATTENDU** qu'il y a eu transfert des actifs de la Commission scolaire Valin à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay lors de la fusion en 1998;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu  
et résolu :**

**D'ACCEPTER** la recommandation du Comité des ressources matérielles de céder ledit terrain pour la somme nominale de un dollars (1 \$) tout en s'assurant du respect de l'engagement pris par M. Caouette dans sa lettre du 26 mai 1997, soit :

1. que la servitude apparaisse dans la transaction
2. que le sentier soit gravelé
3. que le sentier soit de 4 pieds de large minimum

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-412**

*Changement des volets  
motorisés*

**ATTENDU** les explications fournies concernant la vétusté des volets motorisés de nos établissements;

**ATTENDU** la position prise lors de la réunion du Comité des ressources matérielles du 18 août 2005 identifiant comme choix celui d'un volet à haute efficacité énergétique;

**ATTENDU** que la période de recouvrement sur l'investissement est de 18 mois maximum;

**ATTENDU** la recommandation du Comité des ressources matérielles du 6 décembre 2005;

**Il est proposé par M. Antonin Simard  
et résolu :**

**DE RETENIR** le plus bas soumissionnaire conforme soit, Ferblanterie Exp-Air Inc. au montant de 68 190,00 \$ plus taxes.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2005-413**

*Cession / École St-Jean*

**ATTENDU** la demande d'acquisition de l'école St-Jean par la municipalité d'Anse-Saint-Jean;

**ATTENDU** que cette école est fermée depuis le 1er juillet 2001;

**ATTENDU** la résolution CC-2001-91 concernant la disposition des bâtisses;

**ATTENDU** la résolution CC-2001-270 concernant la demande d'autorisation au Ministre de l'Éducation d'aliéner la bâtisse;

**ATTENDU** la recommandation favorable du Comité des ressources matérielles tenue le 6 décembre 2005;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain  
et résolu :**

**DE CÉDER** pour la somme de 1,00 \$ l'école St-Jean à la Municipalité d'Anse-Saint-Jean sous réserve de l'autorisation ministérielle tel que nous le permet le règlement d'aliénation des immeubles.

**D'AUTORISER** la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE

---

**CC-2005-414**  
*Don / Œuvre d'art*

**ATTENDU** la valeur historique de l'œuvre d'art représentant Notre-Dame-du-Saguenay et qui est propriété de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour avoir été rattachée au vécue de l'école Notre-Dame-du-Saguenay; école qui a été vendue comme ne servant plus à des fins pédagogiques;

**ATTENDU** que cette œuvre est de l'artiste sculpteur Victor Dallaire, de la Baie;

**ATTENDU** que la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi est intéressée à récupérer gracieusement cette œuvre afin de la conserver dans leur centre historique qui préserve des biens faisant partie du patrimoine religieux de la région;

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes  
et résolu :**

**DE FAIRE** don au Centre historique des Sœurs du Bon-Conseil de Chicoutimi la sculpture de bois représentant Notre-Dame-du-Saguenay.

ADOPTÉE

---

**CC-2005-415**  
*Rapport de la présidente*

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 23 novembre :**
  - ★ Rencontre avec les représentants de Ville de Saguenay (Marina Larouche, Jacques Fortin, Monsieur Morneau et Daniel Poitras) et les représentants de la Commission scolaire (Liz S.-Gagné, Sonia Desgagné, Claude Dauphinais, Christine Tremblay) sur le dossier «Vocation des écoles».
- ☐ **Le 24 novembre :**
  - ★ Participation au conseil d'administration de la Table des partenaires du Marché du Travail (Emploi Québec).



- ▣ **Le 28 novembre :**
  - \* Participation au Comité de sélection du poste d'agent d'information.
- ▣ **Le 29 novembre :**
  - \* Participation au Comité de sélection du poste d'agent d'information;
  - \* Participation à une entrevue de groupe au sujet de la présence d'Alcan dans le développement économique régional avec Monsieur Jean Simon, à Jonquière.
- ▣ **Le 5 décembre :**
  - \* Participation à la rencontre du Comité de sélection du poste d'agent d'information;
  - \* Signature de l'entente spécifique de régionalisation 2005-2010 sur la consolidation du partenariat en prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS);

**CC-2005-416**

Rapport du directeur général

Le directeur général présente un bref résumé d'interventions ou représentations faites au cours des derniers jours :

- ▣ **Le 23 novembre :**
  - \* Assemblée générale annuelle du CFDM – Centre de formation professionnelle à la Baie;
  - \* Rencontre avec les représentants de Ville de Saguenay (Marina Larouche, Jacques Fortin, Monsieur Morneau et Daniel Poitras) et les représentants de la Commission scolaire (Liz S.-Gagné, Sonia Desgagné, Claude Dauphinais, Christine Tremblay) sur le dossier «Vocation des écoles».
- ▣ **Le 2 décembre :**
  - \* Rencontre des Présidents et directeurs généraux (PDG) à Québec.

**CC-2005-417**

Comité exécutif et comité de services / Rapports

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir des informations supplémentaires quant aux divers sujets traités lors de la session du 22 novembre 2005 du comité exécutif, de la réunion du comité des services éducatifs jeunes tenue le 6 décembre dernier, de la réunion du comité des ressources humaines tenue le 22 novembre dernier ainsi que des réunions du comité des ressources matérielles tenues le 11 octobre et le 1<sup>er</sup> novembre 2005. M. Christian Fillion profite de l'occasion pour donner un bref compte-rendu de la rencontre du comité de parents tenue le 7 décembre dernier. Lors de cette réunion, les membres du Comité de parents ont pris position quant au projet de vocation des écoles. Ils ont décidé de demander instamment à la Commission scolaire de reporter à l'an prochain toute décision quant à la fermeture des écoles St-Louis et Antoine-de-St-Exupéry.

**CC-2005-418**

Rapport d'étape / Fibre optique

Monsieur Michel Simard, directeur du service des ressources financières et informatiques, donne l'état du dossier sur la Fibre optique; en ce qui a trait aux équipements, les installations ont débuté le 12 décembre.

**CC-2005-419**

SkatePark de l'église St-Nom-de-Jésus

Monsieur Antonin Simard informe les membres du Conseil de la création d'un « skate park » intérieur à l'église St-Nom-de-Jésus. Monsieur Simard fait part qu'il vient d'accéder à la présidence du Conseil d'administration du Centre sportif culturel l'Osmose.

**CC-2005-420**

*Suivi / Transport  
scolaire en formation  
générale adulte*

Une copie du document *Suivi de l'utilisation du transport scolaire en formation générale adulte*, est remise aux membres du Conseil. En date du 1<sup>er</sup> décembre 2005 un nombre total de 41 élèves adultes bénéficie du service de transport.

---

**CC-2005-421**

*Communiqué n° 19 du  
CPNCF*

Une copie des nos 20 et 21 du bulletin CPNCF-Négo, est remise aux membres du Conseil.

---

**CC-2005-422**

*CFDM/Rapport  
annuel*

Une copie du rapport annuel du Centre de formation et de développement en métallurgie est remise aux membres du Conseil.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine

---

La présidente

---

La secrétaire générale